Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 30/01/2026
Publié le
ID : 056-200059244-20260123-2026_D06-DE

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE PONTIVY
COMMUNE D'EVELLYS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 23 janvier 2026

Date de convocation : 16 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal d'EVELLYS, les membres du conseil municipal proclamés élus, se sont réunis à Naizin sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, conformément aux articles L. 2121-10 et suivants du Code général des collectivités territoriales.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :
Mme AMIOT-BOTUHA Carole, M. CADORET Philippe, M. CORRIGNAN Gérard, M. DOLO Jean-Noël, M. FRANCOIS Patrice, Mme GUEHENNEUX Fanny, M. GUILLEMET Jacques, M. JEGOUX Christian, Mme JEHANNO Emma, Mme JOSSO Jacqueline, M. LE BOT Jean-Pierre, M. LE CLAINCHE Laurent, M. LE MOING Christophe, Mme LE NEDIC Jeanne, Mme LEVINÉ Christelle, M. ONNO Jean-Marc, M. SAMY Hugues

Absentes ayant donné procuration :
Mme LE CLEZIO Nelly à Mme GUEHENNEUX Fanny
Mme ROBIC Fabienne à Mme JEHANNO Emma

Absents :
Mme BELLEC Aurélie
Mme HUMEAU Pauline
M. KERVARREC Stéphane
Mme PERRON Delphine
Mme RIO Sophie

nombre de conseillers en exercice	**24**
nombre de présents	17
nombre d'absents	7
nombre de votants	19
procurations	2
Quorum	**13**

Secrétaire de séance : M. ONNO Jean-Marc

****

2026-D06 - Programme de désamiantage et de démolition d'une habitation rue de la Poste à Naizin

M. CORRIGNAN rappelle l'historique du dossier, avec le « fonds friches » qui aurait initié la discussion avec M. LE COQ. Le dossier n'ayant pas abouti et suite à l'acquisition des parcelles AA 144, 145, 689 et 693 situées rue de la Poste à Naizin, validée en conseil municipal le 14 mars 2025, un projet d'aménagement de places de parking est proposé.

En effet, afin de fluidifier la circulation notamment lors des horaires scolaires, l'ancienne habitation doit être désamiantée et démolie pour pouvoir réaliser ce projet sur l'ensemble du terrain.

Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 30/01/2026
Publié le
ID : 056-200059244-20260123-2026_D06-DE

Deux entreprises ont été consultées et le devis de l'entreprise PICAUT d'un montant de 23 800 € HT est proposé.

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- De valider le devis de démolition de l'entreprise PICAUT d'un montant de 23 800 € pour le désamiantage et la démolition du bâtiment ;
- De valider le projet d'aménagement de places de parking sur les parcelles AA 144, 145, 689 et 693 situées rue de la Poste à Naizin ;
- D'autoriser M. le maire à signer tout document relatif à l'exécution de cette délibération.

POUR	19
CONTRE	0
ABSTENTION	0

Acte rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité
Et publication électronique le : 30/01/2026

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance
ONNO Jean-Marc

Le Maire,
Gérard CORRIGNAN

MAIRIE D'EVELLYS (Morbihan)